



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

## Bâtiment - Réunion 2 (R2)

26 mars 2024

---

# Mot d'accueil

**Elise REGNIER**

Directrice régionale adjointe

DREAL



# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (30')

*Présentation d'Elise REGNIER – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le volet bâtiment (30')

*Présentation de Jérôme BECCA VIN – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---



## Témoignages et échanges sur les défis (75')

*Témoignage de l'AuraHLM et Dynacité (Défi 1)*

*Témoignage de AuraEE et du Conseil régional (Défi 2)*

*Témoignage du Cluster EcoBâtiment et de l'entreprise MAZAUD (Défi 3)*

*Temps de questions réponses (10' après chaque défi)*

---



## Conclusion et prochaines étapes (15')

*Présentation d'Arnaud BOUDARD – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

*Mot de la fin*

# Contexte, objectifs de la COP et rétroplanning des travaux

**Elise REGNIER**

Directrice régionale adjointe

DREAL



# Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

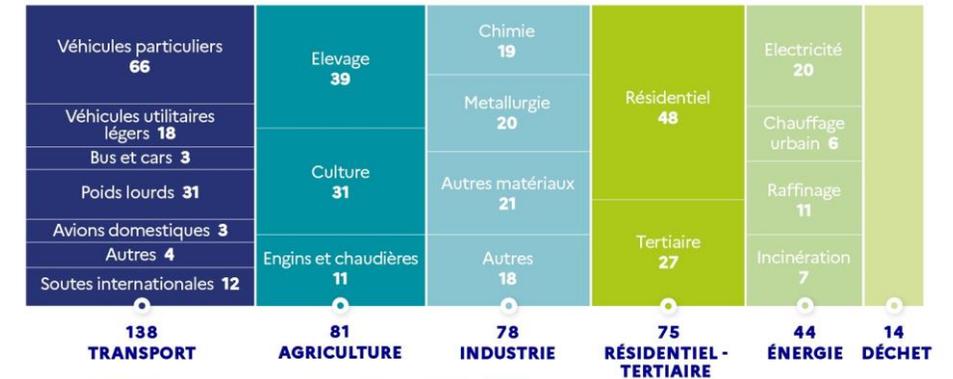
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en **favorisant leur régénération**.

## Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

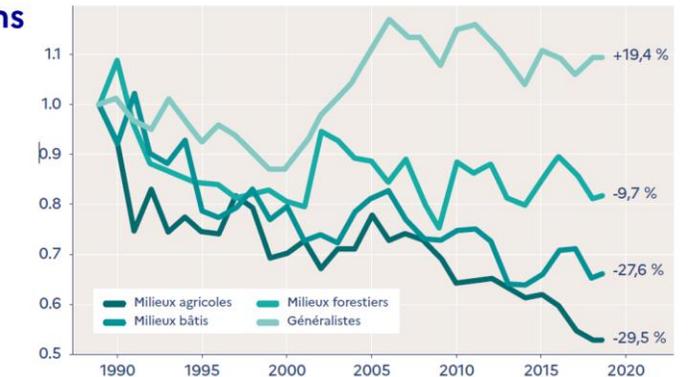
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel – hors UTCATF

## Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Sources : MNHN, OFB

# Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



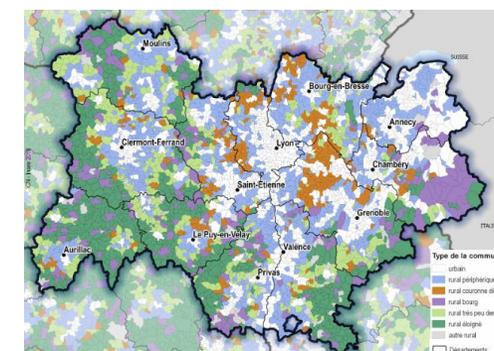
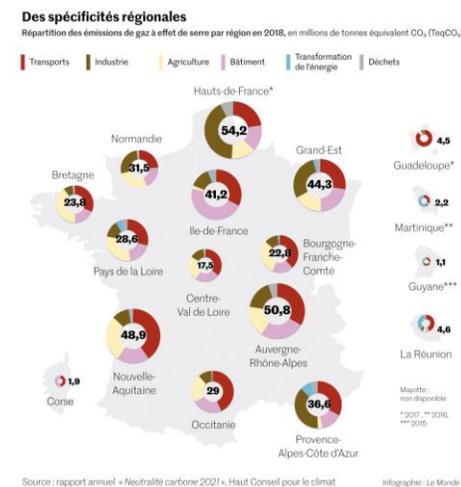
- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

# Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA

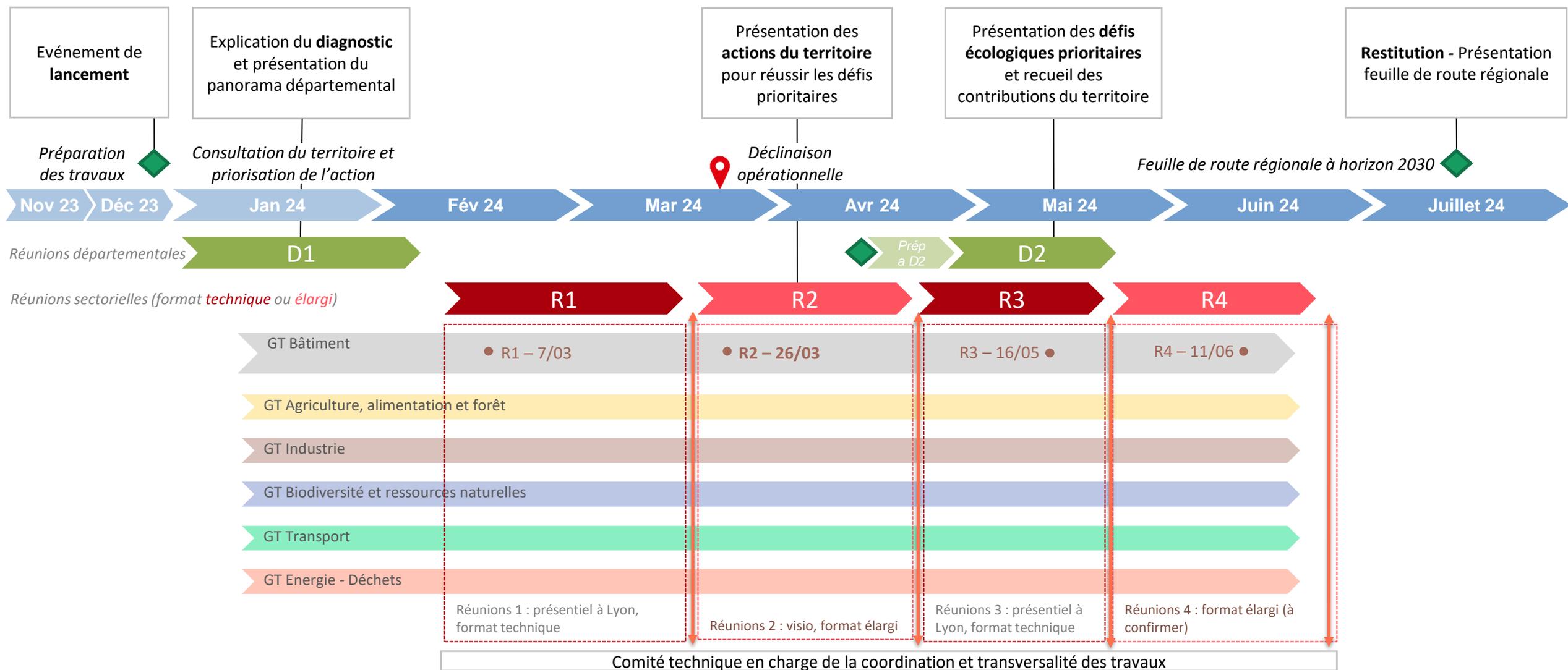
Un **enjeu d'appropriation** au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

Un **enjeu d'harmonisation** des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

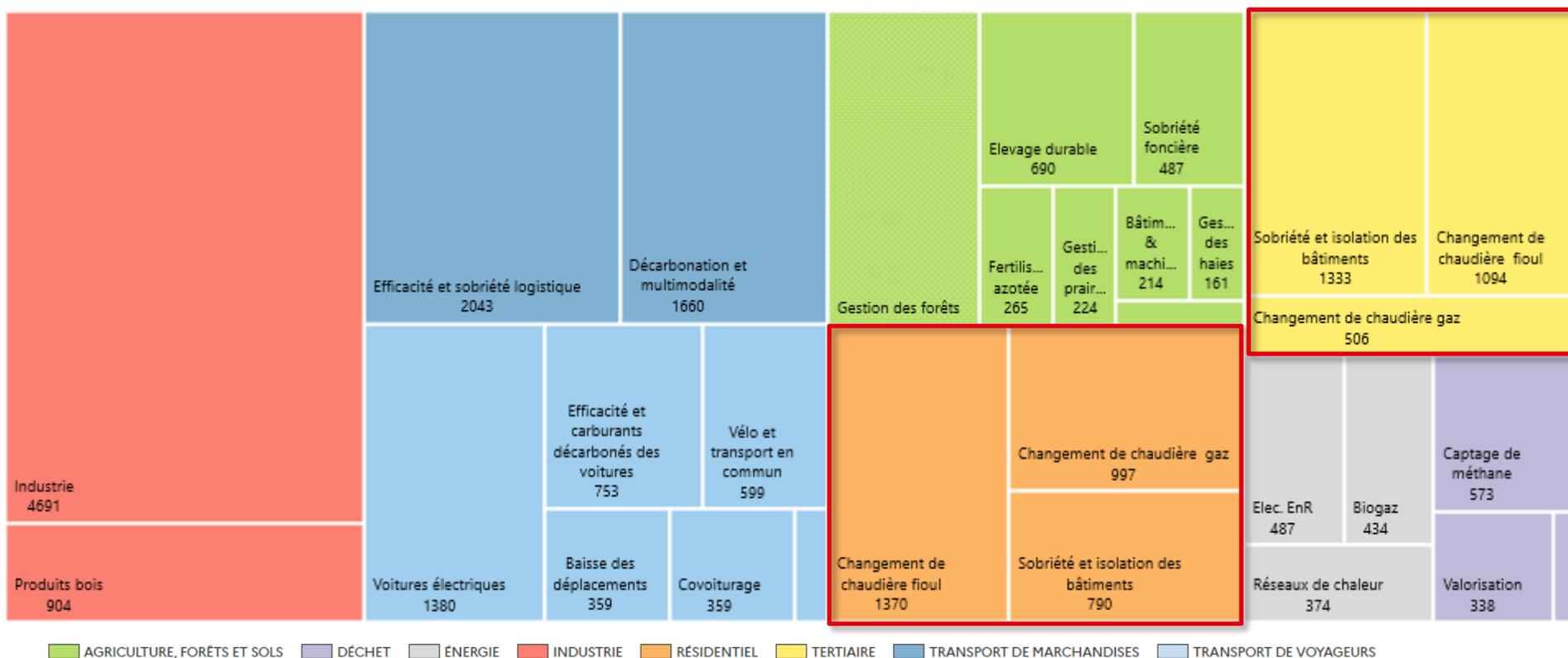


# Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



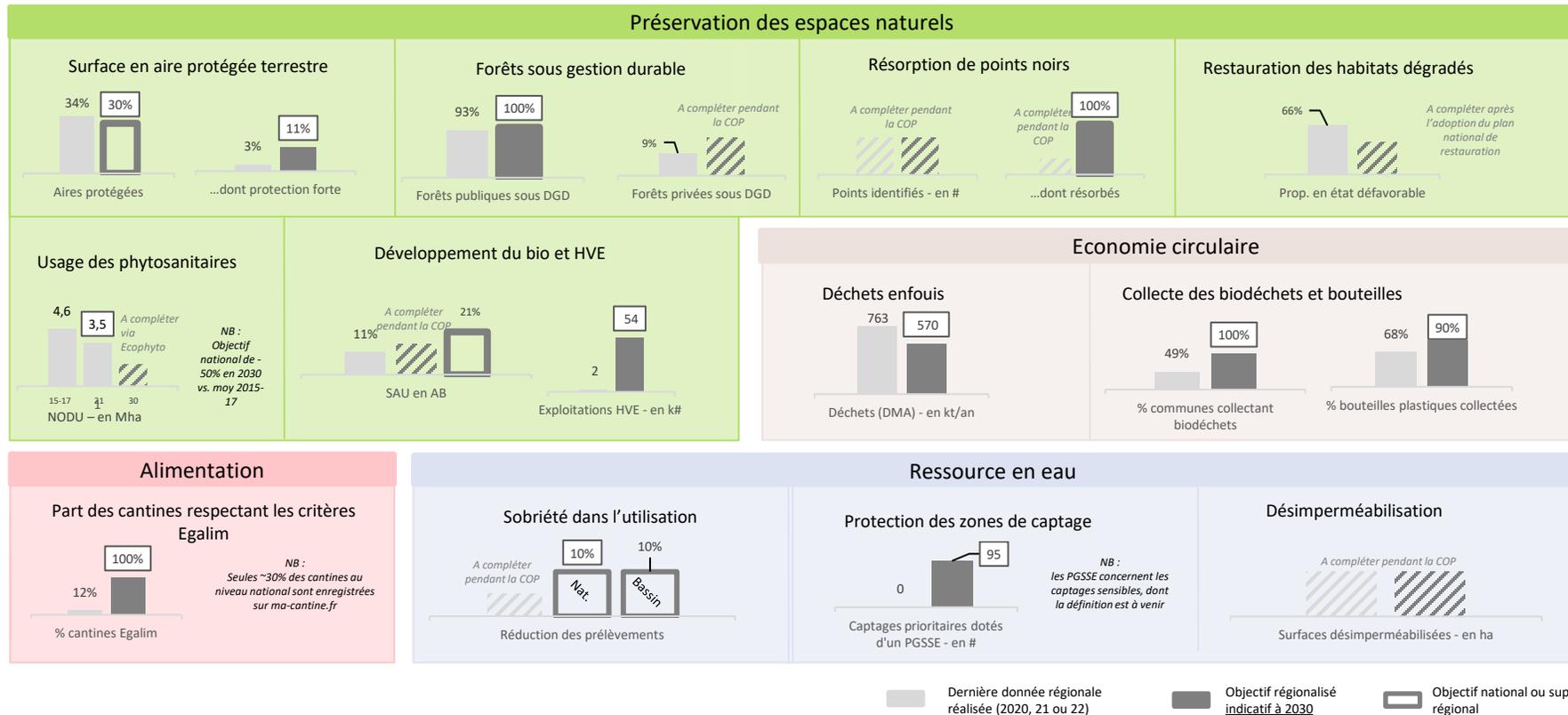
# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région Auvergne-Rhône-Alpes

## 1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur



# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région Auvergne-Rhône-Alpes

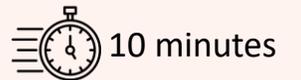
## 2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources



# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Au programme de ce webinaire

## ✓ Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (30')

*Présentation d'Elise REGNIER – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---

## ✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur le volet bâtiment (30')

*Présentation de Jérôme BECCA VIN – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---

## ✓ Témoignages et échanges sur les défis (75')

*Témoignage de l'AuraHLM et Dynacité (Défi 1)*

*Témoignage de AuraEE et du Conseil régional (Défi 2)*

*Témoignage du Cluster EcoBâtiment et de l'entreprise MAZAUD (Défi 3)*

*Temps de questions réponses (10' après chaque défi)*

---

## ✓ Conclusion et prochaines étapes (15')

*Présentation d'Arnaud BOUDARD – DREAL*

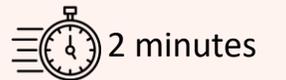
*Temps de questions réponses (10')*

*Mot de la fin*

# Quiz



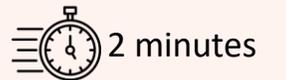
Quelle est la part du Bâtiment dans les émissions directes de gaz à effet de serre en région Auvergne-Rhône-Alpes ?



# Quiz



Au sein du secteur du bâtiment,  
quelle est la part des logements et celle des bâtiments tertiaires ?



# Présentation de l'état des lieux et des défis

**Jérôme BECCAVIN**

Chef de pôle Parc Privé Bâtiment Construction

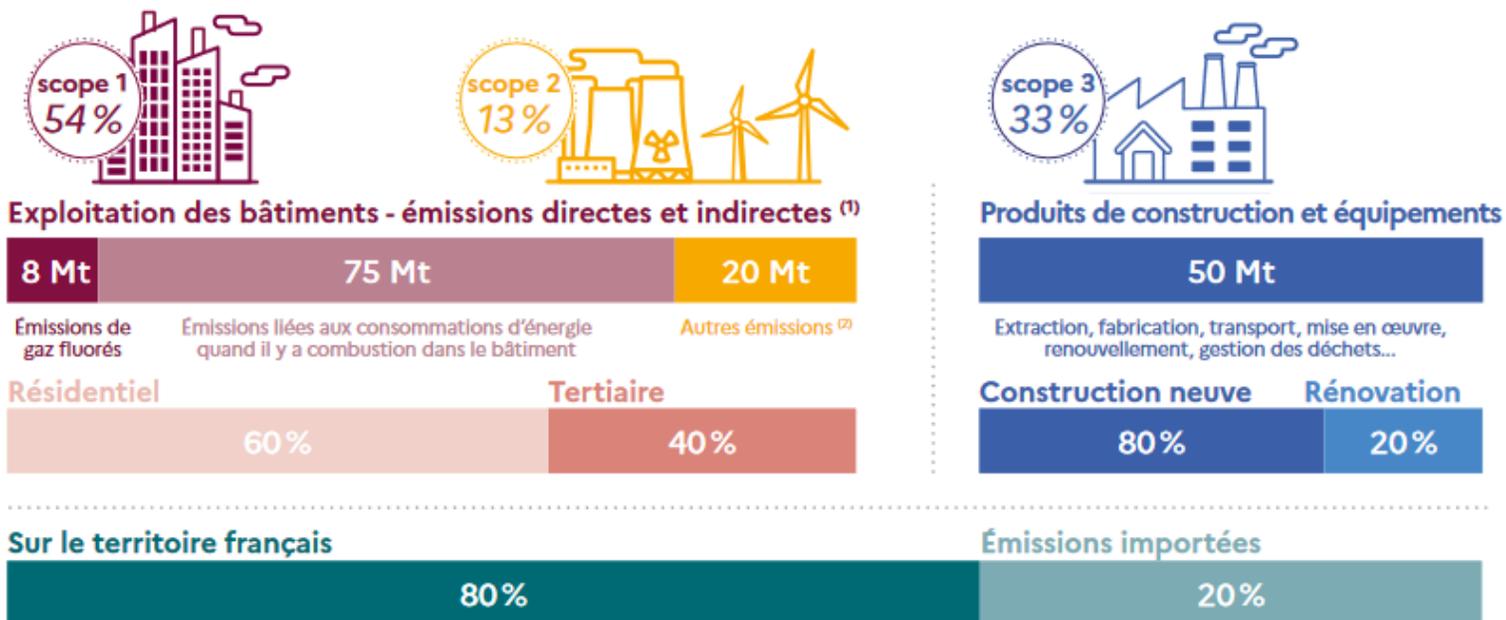
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



# Panorama du secteur du bâtiment

L'empreinte carbone de la chaîne de valeur du bâtiment représente 153 Mt CO<sub>2</sub>e en 2019, soit 25 % de l'empreinte carbone annuelle de la France.

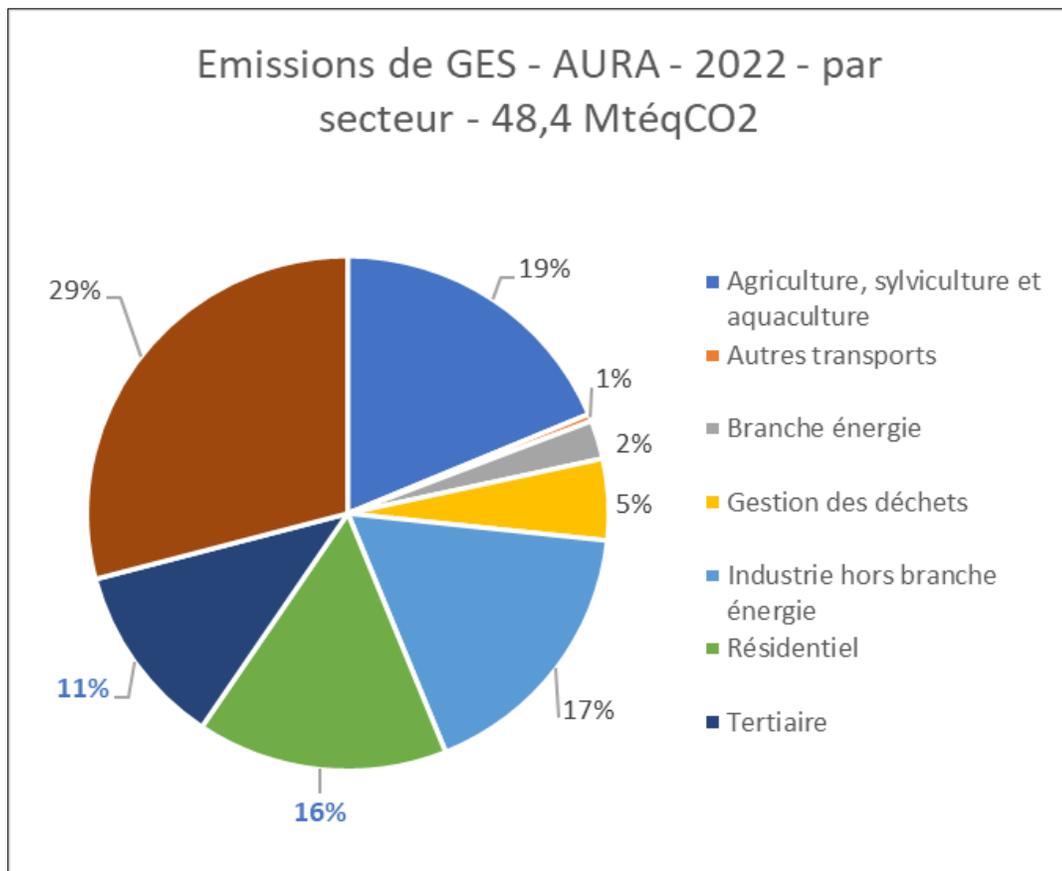
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CARBONE DE LA CHAÎNE DE VALEUR BÂTIMENT (ANNÉE DE RÉFÉRENCE : 2019)



<sup>(1)</sup> Émissions comptabilisées selon le cycle de vie des vecteurs énergétiques. L'utilisation de produits domestiques est partiellement incluse. Sont exclus : les déchets et brûlage domestiques et eaux usées, les engins domestiques (ex : jardinage).

<sup>(2)</sup> Autres émissions liées aux consommations d'énergie : celles relatives à l'usage de l'électricité, de réseaux de chaud/froid provenant de réseaux urbains.

## Panorama du secteur du bâtiment

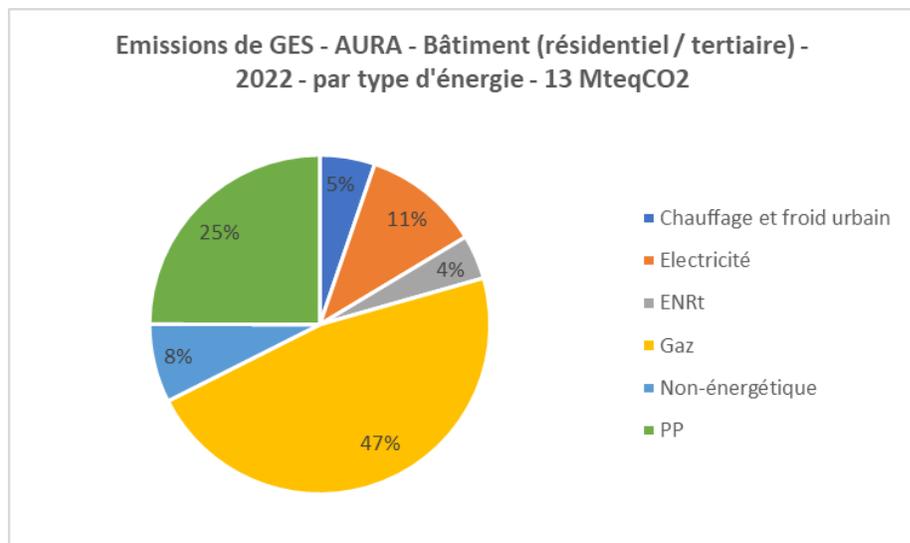


Source : ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes

Les émissions de GES (scope 1 et 2) du secteur bâtiment (résidentiel et tertiaire) s'élèvent à **13 MtéqCO<sub>2</sub> en 2022** en Auvergne-Rhône-Alpes et représentent **27% des émissions régionales**.

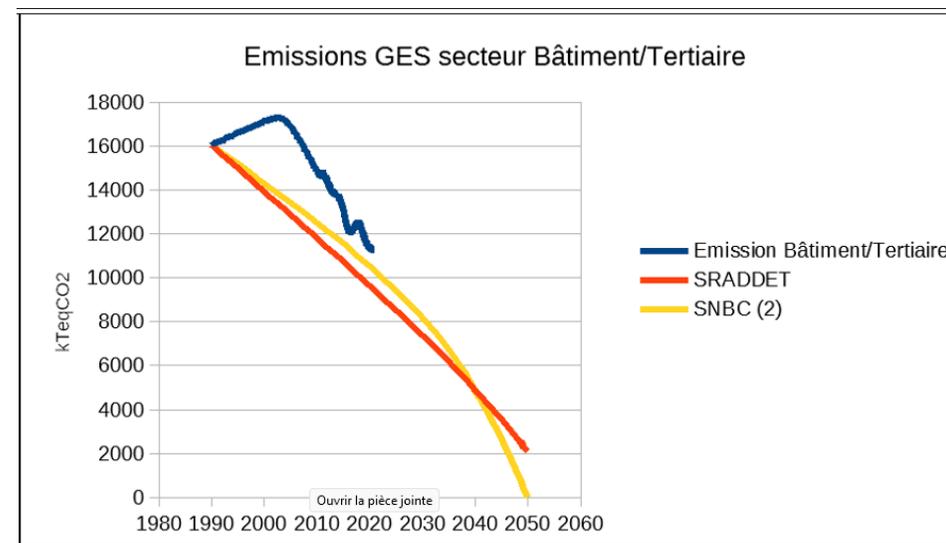
Les émissions directes du bâtiment (scope 1) s'élèvent à 10 MtéqCO<sub>2</sub> en 2022.

# Panorama du secteur du bâtiment



## Répartition des sources d'émissions des bâtiments (résidentiel + tertiaire)

**72%** des émissions de GES du secteur des bâtiments sont **d'origine fossile** (produits pétroliers + gaz)



## Evolution tendancielle depuis 1990

**-15%** des émissions de GES du secteur des bâtiments **entre 1990 et 2022**

Objectif : **-58%** à horizon 2030

# Panorama du secteur du bâtiment

2019	Objectifs 2030 (SGPE)
<b>Logement (2/3 des consommations)</b>	<b>Logement</b>
60,3 TWh (ORCAE) → 6,6 MtCO <sub>2</sub> 60,2 TWh (SGPE) → 5,4 MtCO <sub>2</sub>	51,2 TWh (-15%)
<b>Tertiaire (1/3)</b>	<b>Tertiaire</b>
32,3 TWh (ORCAE) → 4,2 MtCO <sub>2</sub> 34,5 TWh (SGPE) → 3,7 MtCO <sub>2</sub>	22,6 TWh (-30%)
10,8 MtCO <sub>2</sub>	8,6 MtCO <sub>2</sub> (-20%)

Données de consommation énergétique du parc converties (en MtCO<sub>2</sub>)

# Panorama du secteur du bâtiment

2019	2030 (SGPE)
<b>Logement</b>	<b>Logement</b>
<b>Conso fioul : 9,3 TWh (ORCAE) / 2,4MtCO2</b> 464 000 RP chauffées au fioul / 1,8 MtCO2	<b>Conso fioul : 2,3 TWh (-75%)</b> 113 000 RP chauffées au fioul / 0,44MtCo2
<b>Conso gaz : 17,5 TWh (ORCAE) / 3,5 MtCO2</b> 1 340 000 RP chauffées au gaz / 4,7 MtCO2	<b>Conso gaz : 14 TWh (-20%)</b> 1 055 000 RP chauffées au gaz / 3,7 MtCO2
<b>Tertiaire</b>	<b>Tertiaire</b>
<b>Conso fioul : 3,5 TWh (ORCAE)</b> Conso fioul : 5,1 TWh (SGPE) / 1,3 MtCO2	<b>Conso fioul : 0,9 TWh (-75 %)</b>
<b>Conso gaz : 10,2 TWh (ORCAE)</b> Conso gaz : 8,9 TWh (SGPE) / 0,7 MtCO2	<b>Conso gaz : 8,1 TWh (-20 %)</b>
<b>8 MtCO2</b>	<b>5 MtCO2 (-38%)</b>

**Données de consommation chauffage fioul et gaz du parc converties en MtCO2**

# Présentation des 4 défis identifiés pour le secteur du bâtiment



1. **Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030**



2. **Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030**



3. **Construire et rénover avec exemplarité**

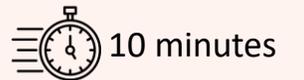


4. **Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière**

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Au programme de ce webinaire

## ✓ Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (30')

*Présentation d'Elise REGNIER – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---

## ✓ Partage de l'état des lieux et des défis sur le volet bâtiment (30')

*Présentation de Jérôme BECCA VIN – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

---

## ✓ Témoignages et échanges sur les défis (75')

*Témoignage de l'AuraHLM et Dynacité (Défi 1)*

*Témoignage de AuraEE et du Conseil régional (Défi 2)*

*Témoignage du Cluster EcoBâtiment et de l'entreprise MAZAUD (Défi 3)*

*Temps de questions réponses (10' après chaque défi)*

---

## ✓ Conclusion et prochaines étapes (15')

*Présentation d'Arnaud BOUDARD – DREAL*

*Temps de questions réponses (10')*

*Mot de la fin*



## Défi 1 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030

### Logement

Le défi porte sur les efforts individuels et collectifs de **sobriété** sur le chauffage et sur la climatisation ainsi que sur les **rénovations profondes** permettant d'obtenir de meilleurs résultats en matière de performance énergétique. Il porte également sur la **suppression des chaudières au fioul** (ambition nationale de suppression de 75% des chaudières au fioul d'ici 2030) et sur le **remplacement progressif d'environ 20% des chaudières au gaz** (hors pompe à chaleur hybrides) au niveau national et à horizon 2030

#### *Exemples d'actions :*

- *100 000 logements du parc privé ANAH rénovés avec MPR PA entre 2023 et 2030 (15000 / an) ;*
- *35 000 logements du parc social rénovés entre 2023 et 2030 (5000 /an) ;*
- *Poursuivre la dynamique observée sur la base de l'interdiction des chaudières au fioul (décret de janvier 2022) ;*
- *Mettre fin aux aides publiques pour les nouvelles chaudières 100% gaz ;*
- *...*

# Témoignages : AURA Hlm / Bailleur



**Pierre USEO**

Chargé de mission

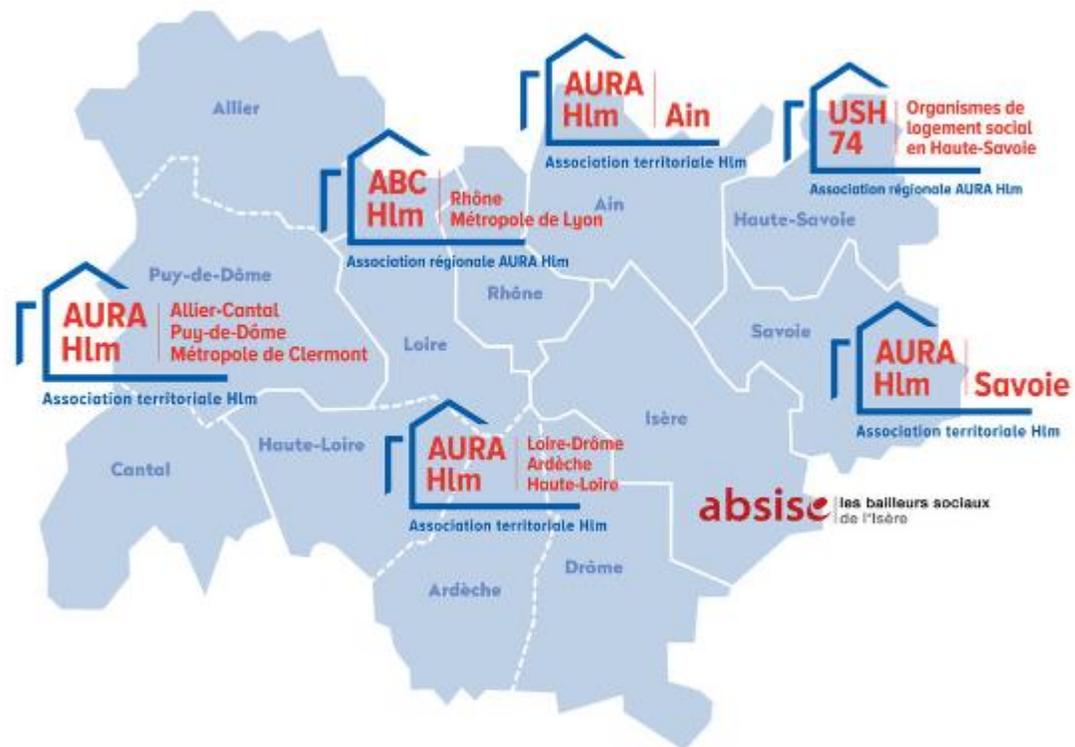


**Cyril CHEVASSU**

Ingénieur Energie



# Présentation AURA Hlm



**599K**  
logements

**92 %**  
de logements collectifs

Source RPLS 2023

# Présentation du parc de logements

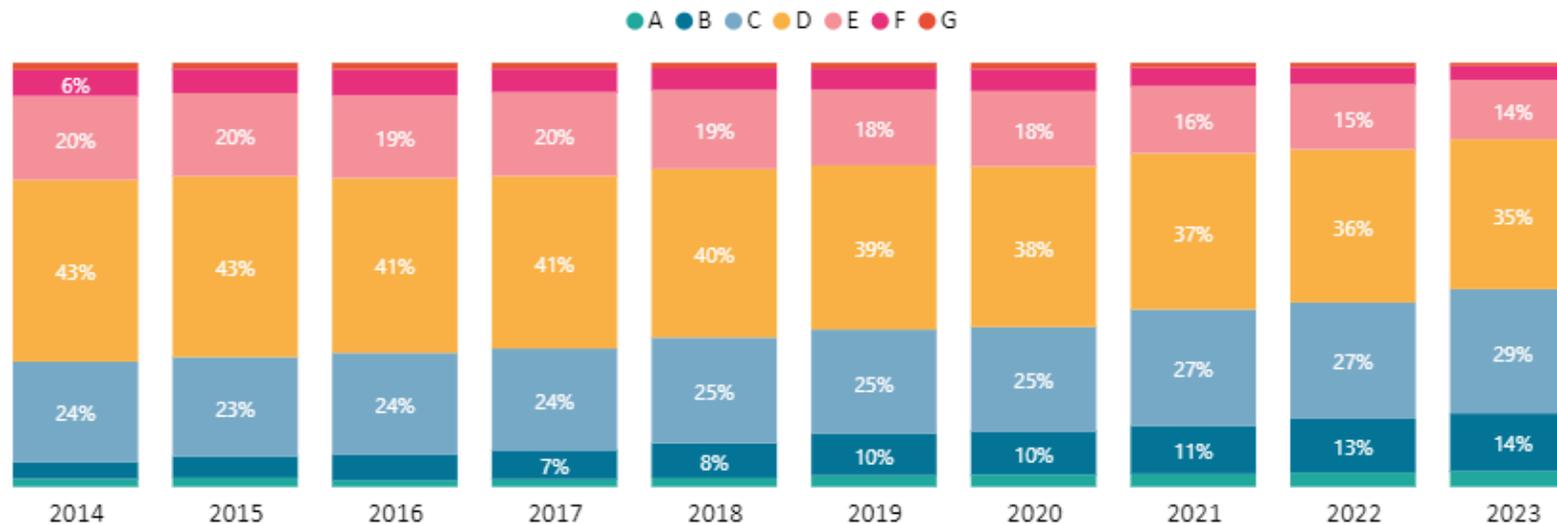
**4%**  
de DPE  
FG

**18%**  
de DPE  
EFG

**87%**  
de DPE  
connus

**10%**  
de nouveaux  
DPE

Répartition par étiquette Energie

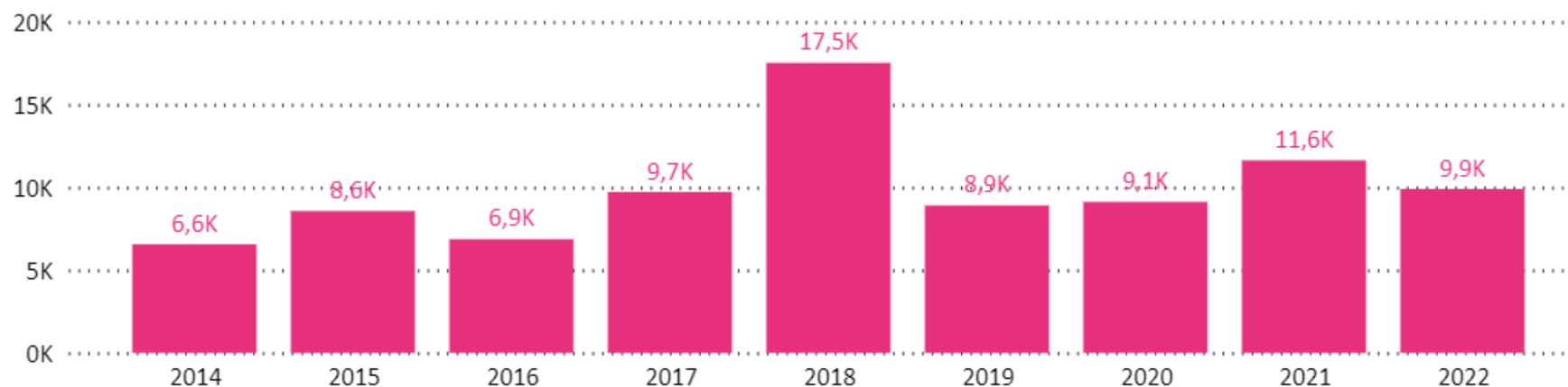


Source RPLS 2023

# Rénovations énergétiques réalisées

**10 200**  
**Moyenne**  
**2020-2021**

Nombre de rénovation énergétique (changement d'une étiquette DPE au moins)



Source OPL USH et extrapolation AURA Hlm

# Retours d'expériences Dynacité

## Changement d'énergie sur la période 2014 / 2024

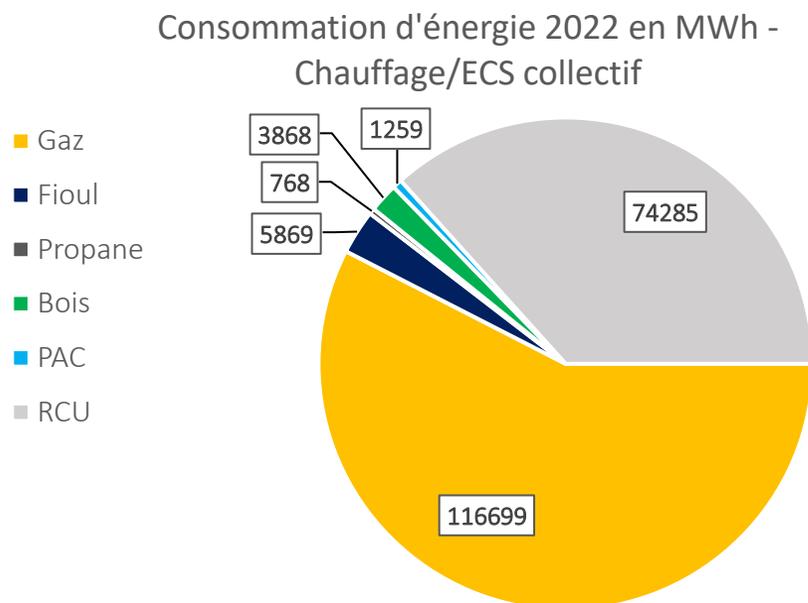
**Contexte** : Dynacité - OPH de l'Ain - **27 000 logements** dont 19 000 en chauffage collectif

- Constat : en 2014, **1 000 logements** sont chauffés collectivement **au fioul** (57 chaufferies)
- Action : lancement d'une stratégie d'éradication des chaufferies fioul en 2017.
- **Objectif : -60% en 2025**

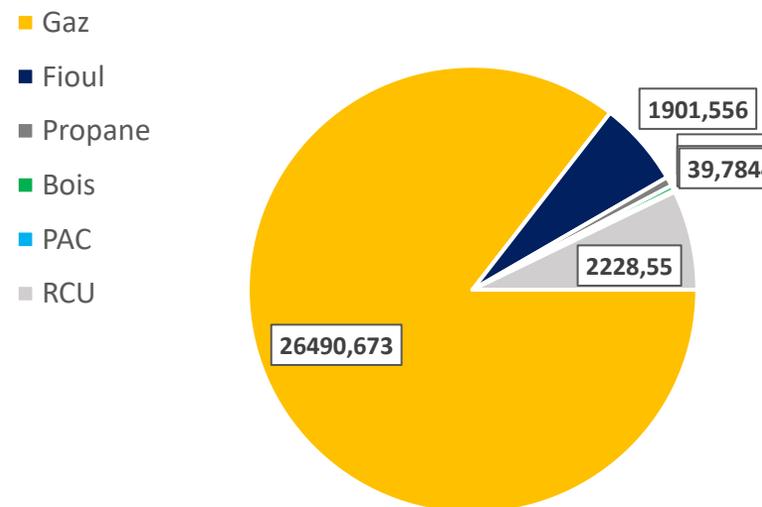
# Retours d'expériences Dynacité

## Changement d'énergie sur la période 2014 / 2024

- En 2022, consommations de fioul : 5,9 GWh soit 2,9% ;
- En 2022, émissions GES liées au fioul : 1902 TeqCO2 soit 6,1%.



Emissions CO2 liées à la consommation d'énergie 2022 en Tonne - Chauffage/ECS collectif

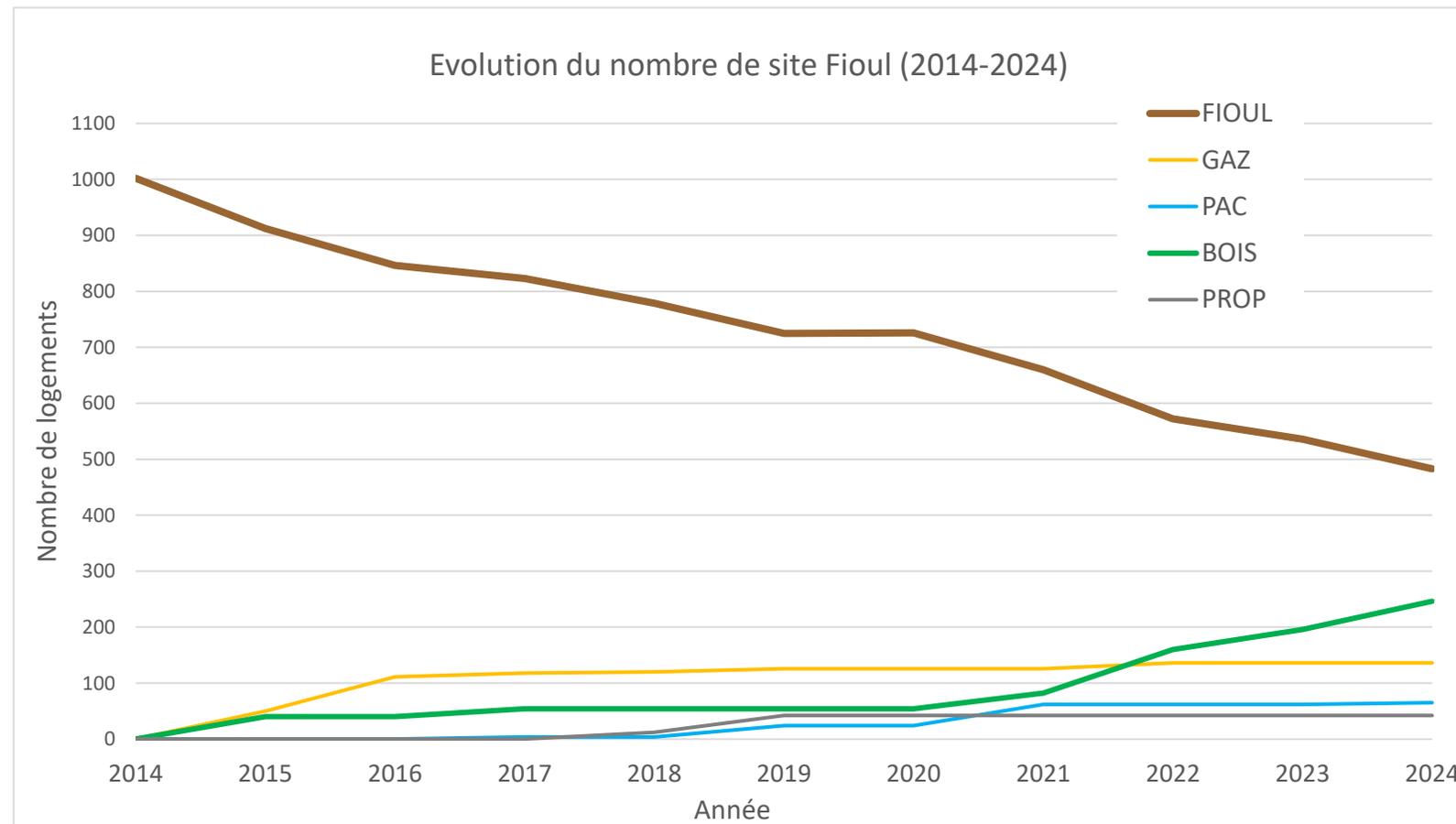


# Retours d'expériences Dynacité

## Changement d'énergie sur la période 2014 / 2024

### 3 Solutions :

- Gaz naturel ou propane
- PAC (pompe à chaleur)
- Bois granulé



## Exemples de travaux

### La Fulie - Champagne en Valromey - 9 logements - Chauffage + ECS

- Travaux 2019 - Coût : 115 000 € HT
- Changement d'énergie à la suite d'une réhabilitation thermique
- Energie : 102 MWh Fioul -> 30 MWh élec
- GES : 33,05 téq<sub>CO2</sub> /an -> 2,37 téq<sub>CO2</sub> /an



## Exemples de travaux

### Le Parc - Poncin - 24 logements - Chauffage + ECS

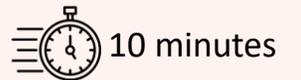
- Travaux 2022 - Coût : 157 000 € HT
- Changement d'énergie
- Energie : 350 MWh Fioul -> 335 MWh bois
- GES : 113,40 téq<sub>CO2</sub> /an -> 10,05 téq<sub>CO2</sub> /an



# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Et vous ?



 2 minutes



## Défi 2 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire

Le défi porte sur les efforts de **sobriété** sur le chauffage et sur la climatisation ainsi que sur la **rénovation** des bâtiments tertiaires (public et privé) permettant d'obtenir de meilleurs résultats en matière de performance énergétique. Il porte également sur la **suppression des chaudières au fioul dans le parc tertiaire** et sur la **baisse du chauffage au gaz** dans le parc tertiaire.

### *Exemples d'actions :*

- *Application du décret éco énergie tertiaire (-40 % de réduction de consommation sur le parc > 1000 m<sup>2</sup>) ;*
- *400 bâtiments publics rénovés par an dans le cadre du « fonds vert » (417 bâtiments rénovés en 2023 pour 112 M€ de fonds vert et 50 % de gain de consommation énergétique) ;*
- *Sécuriser une sortie du fioul pour les bâtiments de l'Etat à l'horizon 2029 ;*
- ...

# Témoignages : AURAEE / Conseil Régional



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Laurent CHANUSSOT**

Responsable Efficacité Energétique

AURAEE

**Laurent LESEC**

Direction des Lycées

Conseil Régional



# Dynamique de la rénovation des bâtiments tertiaires



## Contexte :

- **Besoin d'accompagnement des maîtres d'ouvrages (publics et privés)** dans leur projet de rénovation énergétique (technique, administratif et recherche de financement)
- Bâtiments publics et notamment **colaires**, bâtiments de **santé/social**, **enseignement** privé, **bureaux**, etc.
- A leur disposition, **350 conseillers** sur le terrain et couvrant tout le territoire (tendance croissante avec renouvellement ACTEE+)
- **Répartis au sein de 35 structures territoriales d'accompagnement** variées : Syndicats d'énergies, Alec, Agences d'ingénierie, EPCI ...
- Enjeu de **piloter un réseau régional d'accompagnateurs** pour : former et informer (financements disponibles, réglementation, montée en compétence technique), partager les expériences

# Centre de ressources régional de la rénovation des bâtiments tertiaires



**Pilotage :** DREAL, ADEME, Région, ACTEE, Cerema, Banque des Territoires

**Partenariat – valoriser l'expertise régionale :** Ville Aménagement Durable, Cluster Eco Bâtiment, Cluster Lumière, FFB, CAPEB, ARS, TEARA, etc.

**Moyens :**

**10 Lettres d'information, 10 webinaires et ateliers, site internet ([www.renotertiaire-aura.fr](http://www.renotertiaire-aura.fr))**

- **Financements :** Fonds Vert, FEDER, CEE, tiers financement, CPE
- **Technique :** éclairage LED, confort d'été, qualité de l'air intérieur
- **Réglementaire :** Décret tertiaire, décret BACS
- Photovoltaïque
- Plans de sobriété

# Quelques références remarquables

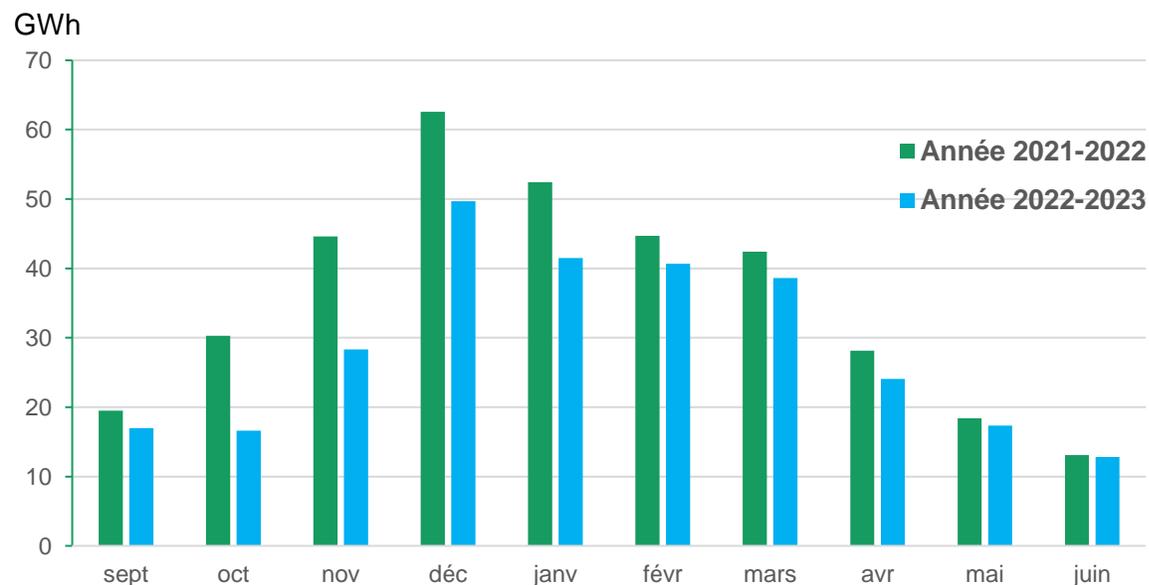


- PREB de la Châtaigneraie Cantalienne : 50 communes, 22000 habitants, 1 conseiller, 27 projets en 3 ans
- CPE de rénovation des 30 collèges CD74
- SPL OSER : plus de 40 CPE rénovation globale (Auvergne-Rhône-Alpes 1re région de France)
- Appels à projets annuels du SIEL-TE (Rénolution), du Syane, de la CC Grésivaudan
- Programme BAPAURA : 8 services d'accompagnement : 80 bâtiments rénovés pour plus de 50 M€
- ACTEE : plus de 50 groupements lauréats, plus de 100 conseillers, des centaines de bâtiments rénovés

# Les résultats du Plan régional pour la Sobriété Énergétique des Lycées (PSEL) au 20/03/2024

**Plus de 60 M€ d'autorisations de programme déjà votées en commission permanente.**

Evolution des consommations mensuelles d'énergies des lycées entre l'année 2022-2023 et l'année 2021-2022 :



Sur les 6 premiers mois, **59 MWh évités = réduction de 12 % (consommation corrigée de la rigueur climatique) et une dépense évitée d'environ 6 M€.**

Mise en œuvre dès octobre 2022	Réalisations
Action 1: Généralisation effective des contrats P1P2P3 d'exploitation maintenance	94 % de lycées adhérents 28 lycées en conception réalisation exploitation maintenance depuis 2014
Action 2 : Respect strict des consignes de températures	Commande aux lycées et exploitants depuis octobre 2022 Suivi annuel des températures mis en place en 2023
Action 3 : Plan d'actions pour la sobriété par l'usage	Site guide énergie de l'agence AURA EE renforcé dès octobre 2022 Conception, pilotage des plans d'actions des lycées, Dispositif des lycées volontaires déployé avec AURA EE en 2023-2024
Action 4 : Optimisation - objectifs additionnels des P1P2P3	12,6 M€ de travaux d'efficacité énergétique intégrés par avenants en 2023 ( GTC, travaux chaufferie ...) 1,5 M€ de CEE déduits sur le montant des travaux réalisés au titre du P3 (garantie totale-renouvellement)
Action 5 : Plan LEDs	11 M€ d'achats de LEDs - 453 commandes Via le RESAH des hôpitaux - fin janv – mi mai 2023 Via la centrale d'achats région depuis oct 2023 <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Forte attente sur la durabilité, les pièces détachées, l'optimisation de la pose via MAPA pour LEDs extérieurs notamment</li> </ul>
Action 6 : Expérimentations innovantes pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et le pilotage des consommations	Dont têtes thermostatiques connectées aux emplois du temps Pronote ; en fonction de la pertinence l'expérimentation sera étendue à d'autres lycées

Mise en œuvre dès octobre 2022	Réalisations
Action 7 : Priorisation des opérations d'investissement	Axe 1 plan Marshall 2 voté 15 décembre 2022 : 1 Md€ 2022-30 sur axe efficacité énergétique <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 opérations d'efficacité énergétique ( 5,69 M€) – 20 opérations de pré faisabilité sur le solaire</li> </ul>
Action 8 : Engager une première tranche rapide du plan de solarisation	Principe retenu : Ajout de centrales PV dans opérations de rénovation toitures faites par le SOI , Sur AMI solarisation ombrières et bornes de recharge électrique : une seule offre reçue – montage peu attractif - obligation de revente au réseau à un tarif réglementaire trop bas pour l'équilibre économique des opérateurs
Action 9 : Plan massif de solarisation des lycées	Cadrage sur les montages économiques en cours
Action 10 : Poursuite des raccordements aux réseaux de chaleur	100 lycées raccordés, poursuite des études de faisabilité
Action 11 : Accélération de la mise en place des Contrats de performance énergétique CPE	256 Audits énergétiques de sites faits en amont de l'élaboration des CPE – Budget 2024 de 99 M€ AMO CPE : Actuellement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des ressources, retour d'expériences sur les CPE existants</li> <li>• Conseil sur la stratégie des CPE à échéances du décret tertiaire 2030, 2040, 2050</li> </ul>
Action 12 : Plan de maintenance et de modernisation des installations techniques du parc immobilier	Opérations ciblées de maintenance axées performance énergétique

# Plan de communication du PSEL

- Rencontres territoriales fin 2022 au lancement du PSEL pour présenter les enjeux du PSEL et la démarche du Plan de sobriété par l'Usage
- Plan d'animation dont : Lettres sobriété, webinaires sobriété, rencontres territoriales en restauration collective, avec appui de l'agence AURA Energie Environnement,
- Vidéos de formation en ligne sur l'ENT pour suivre les consommations énergétiques des lycées sur la plate-forme Savee (Advizeo),
- Réflexion amorcée pour refonte des informations relatives à la maîtrise de l'énergie sur l'ENT, dont une Foire aux Questions (FAQ) du PSEL faite à l'attention des équipes de direction des lycées.

- Référentiel de construction en cours intégrant les contraintes de performance énergétique, de développement durable et changement climatique. **Objectifs visés : label E+C- (énergie positive et conception + réalisation bas carbone)**

**Pour les Bâtiments réhabilités**, les opérations de rénovation doivent satisfaire aux exigences du Décret tertiaire et / ou respecter les exigences du label BBC (bâtiments basses consommations) Rénovation

*L'échéancier du Décret tertiaire sera anticipé avec des consommations relatives ou absolues conforme à :*

- 1. L'objectif 2050 en réhabilitation lourde (-60% d'économie d'énergie) soit en valeur absolue et 50 % des consommations couverte par des Energies renouvelables.*
- 2. L'objectif 2040 en réhabilitation légère (-50% d'économie d'énergie), soit en valeur absolue.*

**Pour les Bâtiments neufs** la consommation d'énergie primaire calculée selon la Réglementation Environnemental 2020 (RE2020) devra respecter à minima :

- Besoin bioclimatique – 20%
- Consommation d'énergie primaire – 20%
- Consommation d'énergie primaire non renouvelables – 20% par rapport aux objectifs maximum fixés

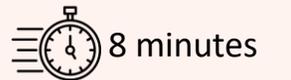
**L'échéancier du volet carbone RE2020** sera anticipé par l'atteinte directe du seuil 2025.

**Label Bâtiment biosourcé niveau 3** à atteindre : 36 kg/m<sup>2</sup> de SDP ainsi en 2023, la Région a signé la Charte du label bois bio sourcé signée pour s'engager à utiliser 40 % de 36 kgs par mètre carré de bois labélisé

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Et vous ?



 2 minutes



### Défi 3 : Construire et rénover avec exemplarité



### Défi 4 : Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière

Le défi porte sur la **réduction du poids carbone des produits et systèmes constructifs** rentrant dans la chaîne de production et de rénovation des bâtiments qu'il s'agisse d'optimisation des processus industriels, de réduction de la ponction sur les ressources naturelles en développant par exemple le recyclage ou en allongeant la durée de vie des produits et systèmes par le réemploi.

La décarbonation impacte profondément les habitudes et pratiques du secteur du bâtiment. Plusieurs outils doivent être déployés et adaptés comme les **outils financiers, l'emploi et la formation**.

# Témoignages : CLUSTER EcoBâtiment / CAPEB



**Marie-SORIYA AO**

Déléguée Générale  
Cluster Eco Bâtiment



**Nicolas BRASIER**

Développeur Construction durable  
Groupe MAZAUD



## Missions :

- Favoriser la performance énergétique et environnementale des bâtiments.
- Structurer la filière des professionnels de l'éco-bâtiment.
- Stimuler le développement économique des acteurs de la rénovation et de la construction durable et bas-carbone

## Ambition :

- Être le trait d'union entre les professionnels et la maîtrise d'ouvrage





## Journée de l'éco-Bâtiment

- Faire rencontrer l'offre et la demande
- Réaliser son sourcing d'entreprises régionales innovantes

## Rencontres d'affaires / Partenariats

- Charte des achats responsables avec le Conseil National des Achats

## Annuaire des formations

- Recensement des formations existantes en région sur l'éco-bâtiment

## Projets collaboratifs

- Vitrine de projets réalisés par plusieurs membres



[www.ecobatiment-cluster.fr](http://www.ecobatiment-cluster.fr)





*Bâtir la ville durable*

## Nicolas BRASIER

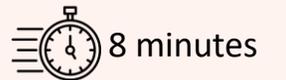
Développeur Construction durable

Groupe MAZAUD

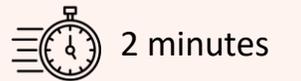
# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Et vous ?



# Au programme de ce webinaire

-  **Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (30')**  
*Présentation d'Elise REGNIER – DREAL*  
*Temps de questions réponses (10')*

---
-  **Partage de l'état des lieux et des défis sur le volet bâtiment (30')**  
*Présentation de Jérôme BECCA VIN – DREAL*  
*Temps de questions réponses (10')*

---
-  **Témoignages et échanges sur les défis (75')**  
*Témoignage de l'AuraHLM et Dynacité (Défi 1)*  
*Témoignage de AuraEE et du Conseil régional (Défi 2)*  
*Témoignage du Cluster EcoBâtiment et de l'entreprise MAZAUD (Défi 3)*  
*Temps de questions réponses (10' après chaque défi)*

---
-  **Conclusion et prochaines étapes (15')**  
*Présentation d'Arnaud BOUDARD - DREAL*  
*Temps de questions réponses (10')*  
*Mot de la fin*

# Prochaines étapes

**Arnaud BOUDARD**

Chef de service Habitat Construction

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



# Prochaines étapes



# [Optionnel] - Questionnaire de recueil des contributions à la feuille de route

**COP AuRA - Votre contribution à la feuille de route de transition écologique de la région**

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter votre contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur votre contribution que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs contributions, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des contributions seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : [cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr).

\* Obligatoire

**Mon identité**

1. Je représente...? \*

Sélectionnez votre réponse

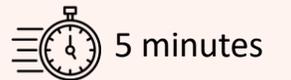
Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **contributions à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs économiques volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **contributions** « concrètes » pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Mot de la fin

**Elise REGNIER**

Directrice régionale adjointe

DREAL

